

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROTECTION DES CANADIENS AU CONGO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Eu égard à la situation grave qui existe au Congo le ministre voudrait-il nous dire s'il y a des Canadiens dans la zone dangereuse et, si oui, quelle mesure prend-on pour les protéger?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je crois que dans la région dangereuse, c'est-à-dire aux environs de Kisangani, ancienne Stanleyville, il y a en tout environ 20 Canadiens. Je crois que ces derniers, ainsi que les citoyens du Royaume-Uni et d'autres pays, ne sont pas en danger immédiat, mais des mesures sont prises pour leur sécurité.

LA TÉLÉVISION

LE TRANSFERT D'UNE STATION DE BARRIE À TORONTO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Pourrait-il assurer à la Chambre que, peu importe la décision qu'il prendra quant à la demande de permis du canal 3, il obtiendra l'approbation du cabinet?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): On me permettra sans doute, monsieur l'Orateur, de signaler que si les rumeurs sont bien fondées, c'est peut-être le dernier jour que le député passe à la Chambre, où il jouit d'une très grande popularité, ses activités politiques mises à part. Je n'irai pas jusqu'à dire que nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses nouvelles entreprises, mais nous lui exprimons sûrement tous nos meilleurs vœux pour ce qui est de sa santé, de sa fortune et de son bonheur. *(Applaudissements)*

J'ajouterais qu'en ce qui concerne nombre d'arrangements qui ont dû être pris alors que j'avais l'honneur d'être le leader à la Chambre, aux premiers jours du présent gouvernement, le député a toujours fait preuve d'une collaboration authentique, comme tout bon whip se doit de le faire, bien qu'il ait défendu avec acharnement les intérêts de son parti.

Ceci dit, monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que je tenterai, comme toujours, de

me conformer à la loi adoptée par le Parlement.

M. Winkler: Avant de poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur, je désire accepter les bons vœux formulés par mon ami. Je puis l'assurer que je ne saurais compter sur son appui pour ce qui est de mes activités futures. J'ajoute que j'avais préparé un discours d'adieu réfléchi et bien raisonné, mais vu ce qui s'est passé tantôt, je mentionnerai simplement que je partagerai l'avis de certains députés selon qui les Canadiens ont peut-être raison d'être dégoûtés, surtout de certains députés qui siègent à ma gauche. *(Applaudissements)*

Quant à la réponse du ministre au sujet du canal 3, je lui demanderai simplement s'il a l'intention de tenir compte des protestations sans précédent formulées par certains députés de l'arrière-ban de son parti et certains de ceux qui occupent les banquettes ministérielles, protestations qui, d'ailleurs, correspondent à ce que j'ai demandé, car à mon avis—et je parle franchement et sans ambages—l'approbation de cette demande ne sera pas dans les meilleurs intérêts de la télévision.

M. l'Orateur: Le député ne pose manifestement pas une question complémentaire; il présente des instances.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au ministre? Si j'ai bien compris, il lui appartient d'approuver le transfert. Pourrait-il assurer la Chambre qu'il ne prendra pas de décision à cet égard tout seul, sans avoir d'abord demandé conseil au cabinet?

M. l'Orateur: Il me semble que la question a déjà été posée par le député de Grey-Bruce.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): On me permettra peut-être, monsieur l'Orateur, de poser au ministre la question suivante. Lui a-t-on jamais signalé que M. Snelgrove et ses associés, au cours des élections de 1965, alors que M. Snelgrove a tellement travaillé pour le parti libéral ici, à Ottawa, ont proclamé qu'ils allaient faire transférer cette station de télévision de Barrie à Toronto?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, cette question est irrecevable.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): J'aimerais poser une autre question complémentaire. Le ministre des Transports pour-